Nos lecteurs ont du talent

Vox Populi lance deux concours :
1- Meilleure caricature
2- La plus belle photo

Pour les caricatures, envoyez vos dessins (sur page 21x27 scannée, résolution : 300 pixels, en couleurs) à la boîte e-mail : voxpoluli2009@ymail.fr

Pour les photos, envoyez vos photos (en Jpeg résolution 300 pixels) à la même adresse.

Les meilleurs dessins et photographies seront publiés et leurs auteurs auront la possibilité d'être intégrés à l'équipe du *Soir d'Algérie*.

Par ailleurs, votre rubrique pense à rassembler quelques-unes des plumes qui animent régulièrement cette page pour une rencontre-débat dans une ville côtière, avec prise en charge entière du voyage et des frais de séjour, afin de faire le bilan de cette page et préparer sa nouvelle version pour 2010.

Notre devise : par et pour les lecteurs.

HUMEUR BELCOURTOISE

Et si l'on revenait à la coopérative de consommation ?

L'intérêt du consommateur, quel que soit son rang dans la société, c'est d'acheter à bas prix. Il veut avoir la satisfaction d'acheter, de pouvoir remplir son couffin et rentrer chez lui satisfait. Chez le consommateur, c'est le prix qui domine, mais son portefeuille n'est pas continuellement plein à craquer.

Voilà des années maintenant que les prix des produits à la consommation sont toujours revus à la hausse. Malgré les efforts consentis par certains producteurs et importateurs scrupuleux pour baisser les prix temporairement à l'occasion d'une promotion qui coïncide avec le «Ramadan, Aïd, rentrée scolaire...» A la fin de la période de réclame, les prix sont reconduits à leur valeur initiale ou légèrement augmentés; on agitera alors le spectre de la différence de change ou l'augmentation des matières premières.

Quel que soit le cas de figure, les prix grimpent à une allure vertigineuse et pour l'instant ni les associations de consommateur, ni encore les services compétents de l'Etat ne peuvent juguler le «phénomène de la vie chère» qui s'incruste durablement. Le mal réside dans la «distribution» et ses différents circuits qui échappent à tous les contrôles.

Relais de la production, la distribution n'exige pas de ses agents de grandes aptitudes, renferme dans ses rangs une multitude de parasites qui arrivent à se maintenir dans un jeu de gonflement des marges. Les dispositions qui s'imposent dès lors sont dans la solution à trouver qui consistera dans le retour des produits à un prix étudié qui ne doit en aucun cas être obtenu par l'avilissement des prix à la production ou revente en l'état, mais par la compression des marges de la distribution et la suppression des intermédiaires inutiles. Compte tenu que l'assainissement de cette fonction rencontrera d'innombrables obstacles, une batterie de mesures susceptibles de protéger le consommateur doivent être prises.

- Fixation du prix sortie usine et estampillage du prix en évidence sur le packaging ainsi que l'interdiction sous peine d'amendes substantielles de vendre au-dessus du prix indiqué etc.

Et si l'organisme le mieux adapté au rôle de régulateur est la coopérative de consommation ?

Dirigée, gérée convenablement, la coopérative de consommation réduit les frais superflus des longs circuits coûteux de la distribution gangrenée par les parasites qui gravitent autour à leur plus simple expression et ouvre l'horizon à la création d'emplois nouveaux qui fera bénéficié les travailleurs de toute la marge supplémentaire que constitue le profit indu des intermédiaires et des commerçants. Pour mener à bien sa mission, elle doit veiller scrupuleusement à son rôle de régulateur, le contraire serait désastreux car elle retombera inévitablement dans les errements du profit injuste.

Le problème qui se posera éventuellement réside dans les approvisionnements aux sources mêmes du marché. L'opération n'est pas de tout repos et le chemin est parsemé d'embûches car il faudrait encore qu'elle puisse franchir l'écueil de la tutelle des représentants accrédités auprès des fournisseurs. Pour aider la coopérative de consommation à assumer pleinement son rôle, il faudrait l'intervention de l'Etat, concrétisée par un texte légal stipulant dans les moindres détails que les achats effectués directement par la coopérative de consommation ne donnent droit à la perception d'aucune commission ou ristourne.

La solution du problème de la consommation se trouve, désormais, entre les mains des associations de consommateur, partout où ils sauront s'unir, se concerter, ils pourront sans aucun doute faire échec aux manœuvres spéculatives.

Bob Med (Belcourt)

BTPH : et si l'on corrigeait la copie ?

Le lancement concomitant de deux mégaprojets par l'Etat algérien a boosté le secteur du BTPH.

Le programme de un million de logements ainsi que la réalisation de l'autoroute Est-Ouest ont donné lieu à la création de plusieurs PME dans le domaine, créant ainsi de l'emploi et de la valeur ajoutée.

De par leur rôle d'accompagnatrices des entreprises, les banques se sont également impliquées en profondeur, réalisant ainsi une intersection entre l'Etat maître d'œuvre et l'entreprise de réalisation.

Ce triumvirat banque-maître d'œuvre - entreprise constitue le socle sur lequel se repose l'Etat pour atteindre les objectifs assignés.

Cependant, ce socle, ô combien précieux, est enrayé par des facteurs d'échec qui en affectent l'efficacité.

Outre l'épineux problème du règlement des créances dont il n'est pas ici question, l'Etat doit apporter des changements vigoureux et des remèdes appropriés à ces tares.

- Des études inadéquates réalisées par les architectes (bureaux d'études) qui se matérialisent par la accomplissement, par l'entreprise, de travaux supplémentaires qui grèvent le budget de l'Etat d'une dépense inattendue, en plus d'une mobilisation de trésorerie conséquente pour l'entreprise. Cette dernière ne peut, par ailleurs, bénéficier du concours de la banque sur des travaux supplémentaires, non soumis à facturation, jusqu'à l'issue desdits travaux.

Le montant de certains avenants, atteignant jusqu'à 50% du marché initial, doit sensibiliser l'Etat sur la responsabilité des bureaux d'études.

Des sanctions pouvant être prévues pour dissuader la récurrence de ces erreurs. Celles-ci sont notamment inévitables lorsque des architectes supervisent des travaux urbains et hydrauliques, pour lesquels leur compétence est limitée.

- La suppression de la caution de soumission, en dépit du soulagement qu'elle apporte, pose un sérieux problème. Une concurrence plus accrue lors des appels d'offres qui se concrétisent par des prix excessivement bas proposés par les entreprises, sous la pression des banques qui «exigent» un plan de charges pour tout financement.

Cela induit certes une dépense optimisée pour l'Etat, mais en contrepartie, les entreprises sont moins rentables, payent moins d'impôt et sont plus hésitantes à l'idée d'embaucher des salariés.

Il y a lieu de fixer, à mon sens, un montant plancher (minimum) pour chaque soumission, basé sur une moyenne des prix de la matière première, en tenant compte des économies d'échelles réalisées. Ou bien faut-il faire une sélection graduelle des entreprises qui fasse correspondre l'envergure du projet à l'envergure de l'entreprise retenue.

Ex : une PME de 500 employés peut concurrencer une jeune entreprise d'un seul salarié pour un projet de 5 000 000 DA !

- La concurrence engendre un autre problème : le raccourcissement des délais (à l'initiative des soumissionnaires) qui, une fois de plus, satisfait l'Etat mais pénalise principalement la banque.

Ainsi, les entreprises sont souvent amenées à démarrer les chantiers avant la signature du marché et ODS (ordre de service).

Or, sans ces documents, toute demande de financement bancaire est irrecevable et peut compromettre sérieusement le remboursement des sommes avancées, en l'absence de situations de travaux et de l'exemplaire unique du marché.

Noter qu'un crédit de préfinancement, assimilé à un crédit en blanc, peut être accordé pour un montant généralement limité.

Un consensus entre les trois parties concernées permettra de soulever, négocier et résoudre ces problèmes et bien d'autres. De cette cohésion dépendra largement le degré de réussite des projets névralgiques et stratégiques lancés par l'Etat algérien dans le cadre de son processus de modernisation.

Aliane Merouane,
cadre bancaire

L'écolier, le maître et... l'école liée

Quand une grève est déclenchée dans d'autres secteurs d'activité, personne ne s'effarouche outre mesure. Mieux, souvent même, l'opinion publique soutient manifestement ou tacitement le mouvement. Mais il suffit que les enseignants décident de ne pas travailler, dernier recours pour exprimer leur ras-le-bol de voir leurs droits bafoués, et voilà que tout le monde crie au scandale, et haro sur le pauvre éducateur !

Les parents s'indignent devant, disent-ils, la prise en otage de leurs enfants... comme si les enseignants ne sont pas des parents et n'ont pas d'enfants ! Et puis, traiter ces fonctionnaires de «kidnappeurs» n'est-ce pas là une injure déplacée et gratuite à l'encontre de ces femmes et de ces hommes qui, quoi que l'on dise, ont toujours accompli leur tâche noble et ingrate avec beaucoup d'abnégation malgré la misérable situation socioprofessionnelle qu'ils tolèrent depuis belle lurette.

Quant aux instances suprêmes, elles pensent que les éducateurs n'auraient pas dû choisir la période de la rentrée scolaire pour arrêter les cours... comme si la grève pouvait avoir lieu pendant les vacances !

Autre bizarrerie, quand l'école fonctionne (selon le souhait de tout le monde), 2% à peine de parents d'élèves s'y rendent régulièrement pour s'enquérir du travail scolaire de leurs progénitures ; du côté des autorités compétentes, on hésite toujours à engager une véritable et profonde réforme du système éducatif, lequel, au niveau seulement du livre scolaire, a montré concrètement ses faiblesses et ses insuffisances.

Donc, disions-nous, l'école a toujours fonctionné dans un climat de parfaite indifférence bien qu'elle représente la pierre angulaire de toute société qui se respecte.

Ainsi, quand on l'évoque, c'est en général pour la railler et ironiser à son sujet. Or, il suffit qu'elle ferme ses portes pour qu'un tollé général s'élève, alors l'indifférence n'est plus de mise, et l'école retrouve enfin son importance...

Au fait, pourquoi le préavis de grève n'a-t-il pas été mis à profit par l'administration concernée pour régler les problèmes signalés ? Cela aurait pu éviter pas mal de fausses rumeurs, et peut-être arrêter à temps le mouvement de protestation.

Autre chose, puisque tout le monde semble offusqué par cette grève, pourquoi n'a-t-on pas organisé une table ronde, carrée ou rectangulaire pour bien cerner le périmètre des revendications, et déblayer une fois pour toutes et tout en une fois les surfaces sombres en examinant les problèmes sous tous les angles, en n'omettant

aucun côté ? (Tiens, voilà que nous faisons de la géométrie sans le savoir !)

Hé oui ! chassez le naturel, il revient au galop. On achève bien les chevaux...

Khaled Lemnaouer

LE BILLET DE M. BENREBIAI

Les martyrs d'Octobre 1988

On disserte inlassablement sur les causes du 5 Octobre 1988. Chacun y va de son refrain : discours de Chadli Bendjedid, guerre des clans, révolution démocratique, etc., mais pour bien des Algériens, peu importe la vérité.

Octobre 1988 a ouvert les portes de la liberté, même si beaucoup disent qu'elles sont aujourd'hui, à peine, entrebâillées. Mais comment ne pas rendre hommage à ces hommes, ces jeunes surtout, qui ont laissé leur vie dans un coin de rue. Si vous pouvez vous exprimer, sans vous terrer dans la clandestinité, vous le leur devez !

M. B.

Mots Croisés

> Algérienne des eaux : le dossier est géré personnellement par le ministre.
- *Info ou intox ? Pourvu que la source soit sûre, car il nous tarde de voir… l'eau céans.*

> Retraités : la FNTR contre la privatisation des assurances.
- *Les retraités ont même réclamé l'assurance de la police pour empêcher la privatisation de la police d'assurance.*

> Le parti Wafa compte tenir un meeting alors qu'il n'est pas agréé.
- *Taleb aurait déclaré : «N'dir kifou» en parlant de Bouteflika. Il ne croyait pas si bien dire car lorsqu'on retire du nom de Bouteflika toutes les lettres composant celui de Taleb, il reste, devinez quoi ? Hé bien, l'anagramme de «kifou» ! No comment.*

Khaled Lemnaouer

TEXTO

Moi de toute ma vie je n'ai jamais eu de vrais amis, j'ai rencontré plein de gens dans ma vie mais de vrais amis non. Tous les gens que je pensais être mes amis, me trahissaiet et me poignardaient dans le dos. Ça me fait très mal et me rend si triste. A mon avis, il n'y a pas d'amitié, car avoir de vrais amis, c'est très difficile à notre ère. Je pense que l'amitié, c'est l'amour, la fidélité, la franchise.

Pour moi, l'ami, c'est celui qui partage vos problèmes, votre réussite, vos larmes et votre joie dans la vie quotidienne. Le livre a été mon meilleur ami et mon seul compagnon dans mes journées monotones. De la part de votre frère Abbassi N. Ecrire à : voxtexto@ymail.com